

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 5 avril 2023

DEL_20230405_10

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**19****24**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER
Denis ROULAND - Myriam LEROUX (départ à 20h30)
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD
Laurence DUPONT - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM
Thierno DIALLO - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC
Aurélie LEGUNEHEC (départ à 20h00).

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Gilles BRIAND,
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER,
- Yannick BEAUVAIS a donné son pouvoir à Hervé MORICE,
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Eric MEIGNEN,
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (départ à 20h00),
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Jean-Pierre Le CROM (départ à 20h30),
-

Absents : Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Françoise HAFFRAY, Cécile NICOLAS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

6 avril 2023

Et que la convocation avait été faite le

29 mars 2023

Mme Cécile OLIVIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Il y a lieu dans le cadre de la comptabilité M4, d'affecter les résultats de l'exercice sur le budget primitif 2023.

Il est proposé au Conseil municipal, d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessous

Synthèse de l'affectation du résultat

Opérations	Montant
Résultat cumulé de fonctionnement – Report en dépense de fonctionnement – Article 002	1 942,00
Résultat cumulé d'investissement Report en recette d'investissement – Article 001	112 119,27

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_10-BF



Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
VU l'avis de la commission Finances en date du 28 mars 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus,
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	23
Voix contre	0
Abstentions	1



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 17/04/2023
ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_10-BF

